



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-01

RÈGLEMENT CONCERNANT LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2026

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-CÉLINE CORBEIL, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI, MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS :

QUE le conseil municipal a adopté le 8 décembre 2025, le règlement portant le numéro 2026-01 intitulé « Règlement concernant la taxation et la tarification pour l'année 2026 ».

QU'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau ainsi que sur le site internet www.val-joli.ca

QUE ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis. Il a effet au 1^{er} janvier 2026

DONNÉ À VAL-JOLI, CE 17 DÉCEMBRE 2025.

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale et greffière-trésorière
